

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE TASSIN LA DEMI-LUNE**

Séance du Mardi 20 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt du mois de juin à dix-neuf heures se sont réunis en salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Tassin la Demi-Lune, les membres du Conseil municipal de la Ville de Tassin la Demi-Lune, sous la présidence de M. Pascal CHARMOT, Maire de Tassin la Demi-Lune.

Date de la convocation : le 14 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice :	35
Nombre de votants :	34

Nombre de conseillers présent(s) :

ACQUAVIVA Caroline, BERGERET Pierre, BLANCHIN Jacques, BOULAY Christine, BOURGOGNON Henri, BOUVIER Ghislaine, CADILLAT Michel, CHARMOT Pascal, CHARPENTIER Marie-Catherine, DU VERGER Laurence, GANDON Francis, GARRIGOU Christine, GAUTIER Eric, FERRAND Benoît, HACHANI Johann, JANNIN Pierrick, JELEFF Michèle, JOLY Franck-Alain, KALITA Matthieu, MARGERIE Marielle, MONTOYA Marc-Antoine, PARENTHOEN Yannick, PECHARD Katia, RANC Julien, RIO Jean-Baptiste, SCHUTZ Claire.

Nombre de conseillers absent(s) avec pouvoir : 8 (CHARRIER Isabelle donne pouvoir à BERGERET Pierre, CUZIN Sandrine donne pouvoir à PECHARD Katia, DE UFFREDI Sabrina donne pouvoir à KALITA Matthieu, ESSAYAN Martine donne pouvoir à Laurence DU VERGER, HUSSON Serge à BOURGOGNON Henri, MEJAT Yves à JOLY Franck-Alain, JOURDAN Milouda donne pouvoir à BOUVIER Ghislaine, VERNET Cédric à RANC Julien)

Nombre de conseillers absent(s) sans pouvoir : 1 (CONTREL Nathalie)

Le secrétariat a été assuré par : PARENTHOEN Yannick

Objet : Approbation du compte administratif 2022 – Budget annexe Espace culturel L'Atrium

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Ressources humaines, Finances, Numérique, Affaires générales et Vie économique du 8 juin 2023 ;

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Vu l'exposé en séance présentant les grands équilibres et résultats du compte administratif 2022 du budget annexe Espace culturel L'Atrium ;

Considérant le compte administratif 2022 établi par l'ordonnateur et ses annexes ;

Considérant que Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote et que la délibération a été mise aux voix par Madame Michèle JELEFF ;

COMPTE ADMINISTRATIF 2022	
FONCTIONNEMENT	
Dépenses (y compris opérations d'ordre)	641 608,65 €
Recettes	683 799,78 €
Résultat de l'exercice 2022	+ 42 191,13 € (1)
Report du résultat de l'exercice 2021	- 36 527,08 €
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ 5 664,05 € (2)
INVESTISSEMENT	
Dépenses	40 209,68 €
Recettes (y compris opérations d'ordre)	39 774,06 €
Résultat de l'exercice 2022	- 435,62 € (3)
Report du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 (1068)	0,00 €
Report du résultat de l'exercice 2021	+ 3 221,24 €
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 2 785,62 € (4)
Reste à réaliser en dépenses d'investissement	1 480,58 €
Reste à réaliser en recettes d'investissement	0,00 €
RESULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A REALISER	-1 480,58 € (5)
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	+ 41 755,51 € = (1) + (3)
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2022 (y compris reports 2021)	+ 8 449,67 € = (2) + (4)
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2022 (y compris reports 2021 et Restes à Réaliser)	+ 6 969,09 € = (2) + (4) + (5)

Compte-tenu des observations ;

Le Conseil Municipal :

- 1) **ADOPTÉ** le compte administratif 2022 du budget annexe Espace culturel L'Atrium conformément au document joint en annexe ;
- 2) **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

Après en avoir délibéré par : **A l'unanimité**

Fait et délibéré en séance le : 20 juin 2023

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le : **28 JUIN 2023**
- Mise en ligne sur le site Internet de la Commune de Tassin la Demi-Lune le : **28 JUIN 2023**

Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune



Yannick PARENTHOEN
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Ville de TASSIN LA DEMI-LUNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 21690244500099

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE TASSIN LA DEMI-LUNE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Espace Culturel L'Atrium (Budget Annexe) (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	26
A5 - Etalement des provisions	27
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	30
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	31
A10.3 - Opérations liées aux cessions	32
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	33

Accusé de réception en préfecture 069-216902445-20230628-D2023-37-DE Date de réception préfecture : 28/06/2023	Sans Objet Sans Objet
--	--------------------------

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	36
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	38
D2 - Arrêté et signatures	39

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Ville de TASSIN LA DEMI-LUNE Espace Culturel L'Atrium (Budget Annexe)	CA 2022
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	22637
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	238
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
METROPOLE DE LYON	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	26,59	1232
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	30,21	1440
4	Dépenses d'équipement brut/population	1,78	317
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	66,53 %	62,3 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	0 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	5,88 %	17,30 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	641 608,65	G	683 799,78
	Section d'investissement	B	40 209,68	H	39 774,06

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	36 527,08 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	3 221,24 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	718 345,41	= G+H+I+J	726 795,08

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 480,58	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 480,58	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	678 135,73	= G+I+K	683 799,78
	Section d'investissement	= B+D+F	41 690,26	= H+J+L	42 995,30
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	719 825,99	= G+H+I+J+K+L	726 795,08

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 480,58	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
069-214902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	1 480,58	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	203 398,00	188 661,66	11 930,97	0,00	2 805,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	403 280,00	400 401,37	0,00	0,00	2 878,63
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	302,00	5,94	0,00	0,00	296,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		606 980,00	589 068,97	11 930,97	0,00	5 980,06
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 600,00	834,65	0,00	0,00	765,35
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		608 580,00	589 903,62	11 930,97	0,00	6 745,41
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	40 400,00	39 774,06			625,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		40 400,00	39 774,06			625,94
TOTAL		648 980,00	629 677,68	11 930,97	0,00	7 371,35
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 36 527,08				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 300,00	7 382,50	0,00	0,00	-2 082,50
70	Produits services, domaine et ventes div	86 200,00	98 842,61	0,00	0,00	-12 642,61
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	15 412,00	10 912,00	0,00	0,00	4 500,00
75	Autres produits de gestion courante	578 595,08	557 784,46	0,00	0,00	20 810,62
Total des recettes de gestion courante		685 507,08	674 921,57	0,00	0,00	10 585,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 878,21	0,00	0,00	-8 878,21
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		685 507,08	683 799,78	0,00	0,00	1 707,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		685 507,08	683 799,78	0,00	0,00	1 707,30
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 421,24	40 209,68	1 480,58	1 730,98
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		43 421,24	40 209,68	1 480,58	1 730,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200,00	0,00	0,00	200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		200,00	0,00	0,00	200,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		43 621,24	40 209,68	1 480,58	1 930,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		43 621,24	40 209,68	1 480,58	1 930,98
Pour information		(2) 0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	40 400,00	39 774,06		625,94
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		40 400,00	39 774,06		625,94
TOTAL		40 400,00	39 774,06		625,94

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 3 221,24			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	200 592,63		200 592,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	400 401,37		400 401,37
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,94		5,94
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	834,65	0,00	834,65
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	39 774,06	39 774,06
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		601 834,59	39 774,06	641 608,65
Pour information				36 527,08
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				36 527,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	40 209,68	0,00	40 209,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		40 209,68	0,00	40 209,68
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 382,50		7 382,50
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	98 842,61		98 842,61
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	10 912,00		10 912,00
75	Autres produits de gestion courante	557 784,46	0,00	557 784,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 878,21	0,00	8 878,21
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		683 799,78	0,00	683 799,78
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		39 774,06	39 774,06
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	39 774,06	39 774,06
Pour information				3 221,24
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				3 221,24

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	203 398,00	188 661,66	11 930,97	0,00	2 805,37
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	21 595,55	21 299,61	0,00	0,00	295,94
60621	Combustibles	235,06	152,55	0,00	0,00	82,51
60631	Fournitures d'entretien	231,77	0,00	0,00	0,00	231,77
60632	Fournitures de petit équipement	1 769,33	1 229,74	0,00	0,00	539,59
60636	Vêtements de travail	1 200,00	0,00	768,12	0,00	431,88
6064	Fournitures administratives	1 165,15	1 165,15	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 681,00	2 672,30	0,00	0,00	8,70
6135	Locations mobilières	7 592,98	7 492,98	0,00	0,00	100,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	810,00	0,00	404,32	0,00	405,68
6161	Multirisques	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
617	Etudes et recherches	0,00	-3 340,19	3 340,19	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	28,00	0,00	0,00	0,00	28,00
6226	Honoraires	4 599,00	4 348,43	250,00	0,00	0,57
6228	Divers	119 057,17	112 120,20	6 936,97	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	16 127,00	16 126,01	0,00	0,00	0,99
6237	Publications	10 536,04	10 536,03	0,00	0,00	0,01
6251	Voyages et déplacements	200,00	1 454,63	0,00	0,00	-1 254,63
627	Services bancaires et assimilés	354,45	354,43	0,00	0,00	0,02
6358	Autres droits	15 015,50	13 049,79	231,37	0,00	1 734,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	403 280,00	400 401,37	0,00	0,00	2 878,63
6331	Versement mobilité	4 280,00	4 720,92	0,00	0,00	-440,92
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 160,00	1 222,53	0,00	0,00	-62,53
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 810,00	5 206,38	0,00	0,00	-396,38
64111	Rémunération principale titulaires	52 844,66	45 668,90	0,00	0,00	7 175,76
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 160,00	1 175,73	0,00	0,00	-15,73
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	9 260,00	10 475,92	0,00	0,00	-1 215,92
64131	Rémunérations non tit.	198 580,00	198 352,61	0,00	0,00	227,39
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	400,00	400,00	0,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	17 662,84	17 616,97	0,00	0,00	45,87
64172	Apprentis indemnité inflation	1 200,00	234,05	0,00	0,00	965,95
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	65 600,00	68 484,25	0,00	0,00	-2 884,25
6453	Cotisations aux caisses de retraites	22 290,00	22 736,50	0,00	0,00	-446,50
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 530,00	8 037,47	0,00	0,00	-507,47
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 300,00	1 626,20	0,00	0,00	673,80
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6478	Autres charges sociales diverses	13 270,00	13 252,50	0,00	0,00	17,50
6488	Autres charges	32,50	990,44	0,00	0,00	-957,94
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	302,00	5,94	0,00	0,00	296,06
6541	Créances admises en non-valeur	296,06	0,00	0,00	0,00	296,06
65888	Autres	5,94	5,94	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		606 980,00	589 068,97	11 930,97	0,00	5 980,06
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 600,00	834,65	0,00	0,00	765,35
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	175,16	13,00	0,00	0,00	162,16
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 424,84	821,65	0,00	0,00	603,19
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		608 580,00	589 903,62	11 930,97	0,00	6 745,41
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	40 400,00	39 774,06			625,94
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	40 400,00	39 774,06			625,94
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		40 400,00	39 774,06			625,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		40 400,00	39 774,06			625,94

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		648 980,00	629 677,68	11 930,97	0,00	7 371,35
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		36 527,08				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 300,00	7 382,50	0,00	0,00	-2 082,50
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	400,00	0,00	0,00	-400,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	3 800,00	6 982,50	0,00	0,00	-3 182,50
70	Produits services, domaine et ventes div	86 200,00	98 842,61	0,00	0,00	-12 642,61
7062	Redevances services à caractère culturel	84 500,00	96 353,44	0,00	0,00	-11 853,44
7078	Autres marchandises	1 700,00	2 489,17	0,00	0,00	-789,17
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	15 412,00	10 912,00	0,00	0,00	4 500,00
74751	Participat° GFP de rattachement	15 412,00	10 912,00	0,00	0,00	4 500,00
75	Autres produits de gestion courante	578 595,08	557 784,46	0,00	0,00	20 810,62
752	Revenus des immeubles	39 000,00	10 783,50	0,00	0,00	28 216,50
7552	Prise en charge déficit BA administratif	539 593,08	545 000,00	0,00	0,00	-5 406,92
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,00	2 000,96	0,00	0,00	-1 998,96
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		685 507,08	674 921,57	0,00	0,00	10 585,51
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	8 878,21	0,00	0,00	-8 878,21
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	8 878,21	0,00	0,00	-8 878,21
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		685 507,08	683 799,78	0,00	0,00	1 707,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		685 507,08	683 799,78	0,00	0,00	1 707,30
Pour information		0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
 (4) Dont 776.
 (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	43 421,24	40 209,68	1 480,58	1 730,98
21318	Autres bâtiments publics	30 601,77	30 601,77	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 500,00	0,00	1 480,58	19,42
2188	Autres immobilisations corporelles	11 319,47	9 607,91	0,00	1 711,56
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		43 421,24	40 209,68	1 480,58	1 730,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200,00	0,00	0,00	200,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	200,00	0,00	0,00	200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		200,00	0,00	0,00	200,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		43 621,24	40 209,68	1 480,58	1 930,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		43 621,24	40 209,68	1 480,58	1 930,98
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	40 400,00	39 774,06		625,94
28184	Mobilier	600,00	567,37		32,63
28188	Autres immo. corporelles	39 800,00	39 206,69		593,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		40 400,00	39 774,06		625,94
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 400,00	39 774,06		625,94
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		40 400,00	39 774,06	0,00	625,94
Pour information		3 221,24			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	0	0	0	40 210	0	0	0	0	0	0	40 210
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	40 210	0	0	0	0	0	0	40 210
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	0	0	0	40 210	0	0	0	0	0	0	40 210
Total recettes	42 995	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 995
Solde d'investissement	42 995	0	0	0	-40 210	0	0	0	0	0	0	2 786
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	1 481	0	0	0	0	0	0	1 481
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	-1 481	0	0	0	0	0	0	-1 481

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	91 267	0	0	0	586 868	0	0	0	0	0	0	678 136
Total recettes	6 983	0	0	0	676 817	0	0	0	0	0	0	683 800
Solde de fonctionnement	-84 285	0	0	0	89 949	0	0	0	0	0	0	5 664
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	41 690	0	0	0	0	0	0	41 690
Dépenses réelles		0	0	0	0	41 690	0	0	0	0	0	0	41 690
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	41 690	0	0	0	0	0	0	41 690
21318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	30 602	0	0	0	0	0	0	30 602
2184	Mobilier	0	0	0	0	1 481	0	0	0	0	0	0	1 481
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	9 608	0	0	0	0	0	0	9 608
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		42 995	0	42 995									
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Ville de TASSIN LA DEMI-LUNE - Espace Culturel L'Atrium (Budget Annexe) - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	39 774	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 774
040	Opérat° ordre transfert entre sections	39 774	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 774
28184	Mobilier	567	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	567
28188	Autres immo. corporelles	39 207	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 207
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	3 221	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 221

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	91 267	0	0	0	586 868	0	0	0	0	0	0	0	678 136
Dépenses réelles	14 966	0	0	0	586 868	0	0	0	0	0	0	0	601 835
011 Charges à caractère général	0	0	0	0	200 593	0	0	0	0	0	0	0	200 593
6042 Achats prestat° services (hors terrains)	0	0	0	0	21 300	0	0	0	0	0	0	0	21 300
60621 Combustibles	0	0	0	0	153	0	0	0	0	0	0	0	153
60632 Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	1 230	0	0	0	0	0	0	0	1 230
60636 Vêtements de travail	0	0	0	0	768	0	0	0	0	0	0	0	768
6064 Fournitures administratives	0	0	0	0	1 165	0	0	0	0	0	0	0	1 165
6068 Autres matières et fournitures	0	0	0	0	2 672	0	0	0	0	0	0	0	2 672
6135 Locations mobilières	0	0	0	0	7 493	0	0	0	0	0	0	0	7 493
61558 Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	404	0	0	0	0	0	0	0	404
6226 Honoraires	0	0	0	0	4 598	0	0	0	0	0	0	0	4 598
6228 Divers	0	0	0	0	119 057	0	0	0	0	0	0	0	119 057
6232 Fêtes et cérémonies	0	0	0	0	16 126	0	0	0	0	0	0	0	16 126
6237 Publications	0	0	0	0	10 536	0	0	0	0	0	0	0	10 536
6251 Voyages et déplacements	0	0	0	0	1 455	0	0	0	0	0	0	0	1 455

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20220628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Ville de TASSIN LA DEMI-LUNE - Espace Culturel L'Atrium (Budget Annexe) - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	354	0	0	0	0	0	0	354
6358	Autres droits	0	0	0	0	13 281	0	0	0	0	0	0	13 281
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 966	0	0	0	385 435	0	0	0	0	0	0	400 401
6331	Versement mobilité	0	0	0	0	4 721	0	0	0	0	0	0	4 721
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	1 223	0	0	0	0	0	0	1 223
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	5 206	0	0	0	0	0	0	5 206
64111	Rémunération principale titulaires	345	0	0	0	45 324	0	0	0	0	0	0	45 669
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	1 176	0	0	0	0	0	0	1 176
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0	0	0	0	200	0	0	0	0	0	0	200
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	10 476	0	0	0	0	0	0	10 476
64131	Rémunérations non tit.	1 369	0	0	0	196 984	0	0	0	0	0	0	198 353
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0	0	0	0	400	0	0	0	0	0	0	400
64171	Apprentis - rémunérations	0	0	0	0	17 617	0	0	0	0	0	0	17 617
64172	Apprentis indemnité inflation	0	0	0	0	234	0	0	0	0	0	0	234
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	68 484	0	0	0	0	0	0	68 484
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	22 737	0	0	0	0	0	0	22 737
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	8 037	0	0	0	0	0	0	8 037
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	0	0	0	1 626	0	0	0	0	0	0	1 626
6478	Autres charges sociales diverses	13 253	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 253
6488	Autres charges	0	0	0	0	990	0	0	0	0	0	0	990
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	6
65888	Autres	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	6
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	835	0	0	0	0	0	0	835
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	0	0	0	13	0	0	0	0	0	0	13
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	0	0	0	822	0	0	0	0	0	0	822
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		39 774	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 774
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	39 774	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 774
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	39 774	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 774
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Ville de TASSIN LA DEMI-LUNE - Espace Culturel L'Atrium (Budget Annexe) - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
002	Déficit de fonctionnement reporté	36 527	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 527

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		6 983	0	0	0	676 817	0	0	0	0	0	0	683 800
Recettes réelles		6 983	0	0	0	676 817	0	0	0	0	0	0	683 800
013	Atténuations de charges	6 983	0	0	0	400	0	0	0	0	0	0	7 383
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	0	0	0	400	0	0	0	0	0	0	400
6479	Rembourst sur autres charges sociales	6 983	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 983
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	98 843	0	0	0	0	0	0	98 843
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	96 353	0	0	0	0	0	0	96 353
7078	Autres marchandises	0	0	0	0	2 489	0	0	0	0	0	0	2 489
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	10 912	0	0	0	0	0	0	10 912
74751	Participat° GFP de rattachement	0	0	0	0	10 912	0	0	0	0	0	0	10 912
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	557 784	0	0	0	0	0	0	557 784
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	10 784	0	0	0	0	0	0	10 784
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0	0	0	0	545 000	0	0	0	0	0	0	545 000
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	2 001	0	0	0	0	0	0	2 001
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	8 878	0	0	0	0	0	0	8 878
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	8 878	0	0	0	0	0	0	8 878
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 400 €			20/02/2001
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations incorporelles article 2031	5	27/03/1996
L	Immobilisations incorporelles article 2051	5	27/03/1996
L	Immobilisations corporelles article 2181	5	27/03/1996
L	Immobilisations corporelles article 2183	5	27/03/1996
L	Immobilisations corporelles article 2184	10	27/03/1996
L	Immobilisations corporelles article 2188	10	27/03/1996
L	Immobilisations corporelles article 2132	30	16/12/2020
L	Immobilisations corporelles article 21568	5	14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Accusé de réception en préfecture 069-216902445-20230628-D2023-37-DE Date de réception préfecture : 28/06/2023
--

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	1 480,58	0,00	1 480,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		40 400,00	III 39 774,06
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		40 400,00	39 774,06
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28184	Mobilier	600,00	567,37
28188	Autres immo. corporelles	39 800,00	39 206,69
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	39 774,06	0,00	3 221,24	0,00	42 995,30

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 480,58
Ressources propres disponibles	IV 42 995,30
Solde	V = IV – II (3) 41 514,72

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
14/01/2022	ATRIUM - SONORISATION HALL ENTREE	2 655,50	0,00	5
17/02/2022	STEAMER CENTRALE REPASSAGE	641,86	0,00	5
14/06/2022	FIBRE OPTIQUE SALLES MARIVAUX ET CHOPIN	5 791,89	0,00	0
06/07/2022	Kit matériel scénique entretien son	4 171,14	0,00	5
03/08/2022	Installation de la fibre optique	11 891,45	0,00	0
26/08/2022	Câblage DMX : Patch DMX baie passerelle	1 365,91	0,00	5
14/11/2022	Achats de 2 talkies walkies	773,50	0,00	5
18/11/2022	Installation de la fibre optique	12 918,43	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		40 209,68	0,00	

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> La Brigade de la Gendarmerie de TLDL MASCOT <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>	 1 440,00 856,00	 Exonération totale des frais de location salles Atrium le 9 décembre 2022 Exonération totale frais de locations salle Marivaux, Galerie Forestier, salle Chopin
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u> ETS FRANCAIS DU SANG Salon Ouest Lyonnais	 1 440,00 4 229,00	 Exonération totale des frais de location salle Marivaux 24 août 2022 Exonération totale frais de location salle Marivaux et Galerie Forestier 7 au 15 septembre 2022
TOTAL GENERAL	7 965,00	

Accusé de réception en préfecture
 069-216902445-20230628-D2023-37-DE
 Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
adjoint technique pal 2cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
technicien pal 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	1,00	7,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
adjoint administratif	C	ADM	352	0,00	3-2	CDD
adjoint technique	C	TECH	352	0,00	3-2	CDD
adjoint technique pal 2cl	C	TECH	365	0,00	3-3-2°	CDD
attaché	A	ADM	530	0,00	3-3-2°	CDD
rédacteur	B	ADM	431	0,00	3-3-2°	CDD
technicien pal 1 cl	B	TECH	441	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
autre				0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	18 961 322,04	7 466 770,78	6 526 524,42	4 968 026,84
RECETTES	18 961 322,04	6 551 108,50	5 126 173,70	7 284 039,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 567 806,00	17 144 914,07	0,00	2 422 891,93
RECETTES	19 567 806,00	21 795 125,22	0,00	-2 227 319,22

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : Espace Culturel L'Atrium (Budget Annexe) / N°SIRET : 21690244500099				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	43 621,24	40 209,68	1 480,58	1 930,98
RECETTES	43 621,24	39 774,06	0,00	3 847,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	685 507,08	641 608,65	0,00	43 898,43
RECETTES	685 507,08	683 799,78	0,00	1 707,30

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	19 004 943,28	7 506 980,46	6 528 005,00	4 969 957,82
RECETTES	19 004 943,28	6 590 882,56	5 126 173,70	7 287 887,02
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	20 253 313,08	17 786 522,72	0,00	2 466 790,36
RECETTES	20 253 313,08	22 478 925,00	0,00	-2 225 611,92
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	39 258 256,36	25 293 503,18	6 528 005,00	7 436 748,18
TOTAL GENERAL DES RECETTES	39 258 256,36	29 069 807,56	5 126 173,70	5 062 275,10

(1) Y compris les rattachements.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	19 004 943,28	7 506 980,46	6 528 005,00	4 969 957,82
RECETTES	19 004 943,28	6 590 882,56	5 126 173,70	7 287 887,02
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	20 253 313,08	17 786 522,72	0,00	2 466 790,36
RECETTES	20 253 313,08	22 478 925,00	0,00	-2 225 611,92
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	39 258 256,36	25 293 503,18	6 528 005,00	7 436 748,18
TOTAL GENERAL DES RECETTES	39 258 256,36	29 069 807,56	5 126 173,70	5 062 275,10

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023

BUDGET ANNEXE - ESPACE CULTUREL DE L'ATRIUM

ETAT DES REPORTS 2022 TRIE PAR CHAPITRE

SECTION INVESTISSEMENT

CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	OPERATION	MONTANT
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
21	2184	314		1 480,58
Total IMMOBILISATIONS CORPORELLES				1 480,58
Total Dépenses				1 480,58
Total Investissement				1 480,58
TOTAL GENERAL				1 480,58
Total Recettes				0,00
Total Investissement				0,00
TOTAL GENERAL				0,00

Fait à Tassin la Demi-Lune, le 2 Janvier 2023

Pierre Bergeret

Adjoint au Maire chargé des finances et de la commande publique



BUDGET ANNEXE - ESPACE CULTUREL DE L'ATRIUM
ETAT DES REPORTS 2022 TRIE PAR CHAPITRE

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

NEANT

Fait à Tassin la Demi-Lune, le 2 Janvier 2023

Pierre BERGERET
Adjoint au Maire chargé des finances et de la commande publique



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 14/06/2023

Présenté par (1) Le Maire.
 A Mairie de Tassin la Demi-Lune, le 20/06/2023
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A Mairie de Tassin la Demi-Lune, le 20/06/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

CHARMOT Pascal	
ACQUAVIVA Caroline	
BERGERET Pierre	
BLANCHIN Jacques	
BOULAY Christine	
BOURGOGNON Henri	
BOUVIER Ghislaine	
CADILLAT Michel	
CHARPENTIER Marie-Catherine	
CHARRIER Isabelle	
CONTREL Nathalie	
CUZIN Sandrine	
DE UFFREDI Sabrina	
DU VERGER Laurence	
ESSAYAN Martine	
FERRAND Benoit	
GANDON Francis	
GARRIGOU Christine	
GAUTIER Eric	
HACHANI Yohann	
HUSSON Serge	

Accusé de réception en préfecture
 060 240 002 446 20230628 D2023 07 DE
 Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

JANNIN Pierrick	
JELEFF Michèle	
JOLY Franck Alain	
JOURDAN Milouda	
KALITA Matthieu	
MARGERI Marielle	
MEJAT Yves	
MONTOYA Marc-Antoine	
PARENTHOEN Yannick	
PECHARD Katia	
RANC Julien	
RIO Jean-Baptiste	
SCHUTZ Claire	
VERNET Cédric	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Tassin La Demi-Lune, le 20/06/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

Accusé de réception en préfecture 069-216902445-20230628-D2023-37-DE Date de réception préfecture : 28/06/2023
--

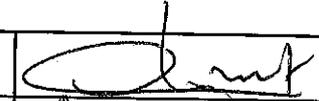
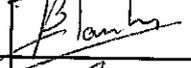
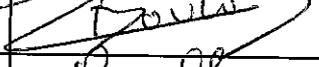
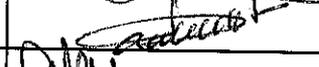
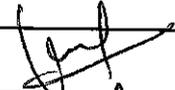
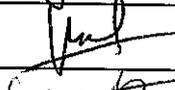
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 26
 Nombre de suffrages exprimés : 34
 VOTES :
 Pour : 34
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 14/06/2023

Présenté par (1) Le Maire.
 A Mairie de Tassin la Demi-Lune, le 20/06/2023
 Le Maire

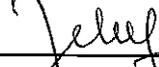
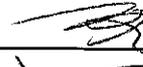
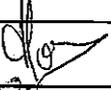
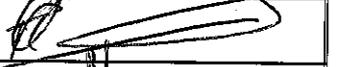
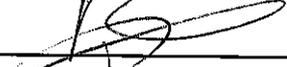
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A Mairie de Tassin la Demi-Lune, le 20/06/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

CHARMOT Pascal	
ACQUAVIVA Caroline	
BERGERET Pierre	
BLANCHIN Jacques	
BOULAY Christine	
BOURGOGNON Henri	
BOUVIER Ghislaine	
CADILLAT Michel	
CHARPENTIER Marie-Catherine	
CHARRIER Isabelle	
CONTREL Nathalie	
CUZIN Sandrine	
DE UFFREDI Sabrina	
DU VERGER Laurence	
ESSAYAN Martine	
FERRAND Benoit	
GANDON Francis	
GARRIGOU Christine	
GAUTIER Eric	
HACHANI Yohann	
HUSSON Serge	

Accusé de réception en préfecture
 069-216902445-20230628-D2023-37-DE
 Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

JANNIN Pierrick	
JELEFF Michèle	
JOLY Franck Alain	
JOURDAN Milouda	
KALITA Matthieu	
MARGERI Marielle	
MEJAT Yves	
MONTOYA Marc-Antoine	
PARENTHOEN Yannick	
PECHARD Katia	
RANC Julien	
RIO Jean-Baptiste	
SCHUTZ Claire	
VERNET Cédric	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Tassin La Demi-Lune, le 20/06/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20230628-D2023-37-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2023